



# RÈGLEMENT CONCOURS QUADRILOGIE VIVIAN MAIER 2021/2022

**Article 1 :** Le concours est ouvert à toutes et à tous.

**Article 2 :** Le concours est valable **du 23 mai 2021 au 1<sup>er</sup> février 2022**, le cachet de la Poste ou la date du mail faisant foi.

**Article 3:** Pour chaque concours, le jury est constitué des membres du Comité Directeur de l'association Vivian Maier et le Champsaur, qui est seul souverain.

Le concepteur et le correcteur des concours est Tony GAY.

Un classement sera établi en fonction des résultats obtenus par les participants.

En cas d'égalité, la 1<sup>ère</sup> question subsidiaire départagera les candidats. En cas de nouvelle égalité, la 2<sup>ème</sup> question subsidiaire départagera les candidats. Enfin en cas d'égalité, au bout des 2 questions subsidiaires, il sera procédé à un tirage au sort lors de l'annonce des résultats et la remise des prix le 23 septembre, à 17 heures, à la Maison de la Photographie-Vivian Maier.

**Article 4 : Le concours est constitué de 4 épreuves:**

1/ Le quiz, 2/ les mots croisés, 3/ les mots insensés et 4/ la grille blanche.

Il y a 3 gagnants par concours, soit 12 gagnants avec 12 lots.

Les premiers de chaque concours gagnent le livre « Une femme à contre-jour », dédié par Gaëlle Josse.

Les seconds de chaque concours gagnent le DVD du film de John Maloof sur Vivian Maier.

Les troisièmes de chaque concours gagnent le tee-shirt de l'association Vivian Maier et le Champsaur.

Les participants adhérant à l'association gagnent aussi un tee-shirt.

**Article 5 :** Il y aura un **Super lot**, attribué au participant ayant obtenu le meilleur score au total des 4 concours, doté d'un magnifique livre des photos de Vivian Maier, offert par le service du Patrimoine et de la Culture de la Comcom.

**Article 6 :** Les réponses devront être envoyées exclusivement à **Tony GAY avant le 1<sup>er</sup> février 2022, le cachet de la Poste ou la date du mail faisant foi :**

- Par courrier : **1950, Route d'Orcières 05260 CHABOTTES**

- Par mail : **ggay51@orange.fr**

Au total il y aura donc **13 gagnants !**

Bonne chance !